

PREFACE DE LA MAIRIE

Une des missions de toute autorité politique et dirigeante est de planifier l'avenir. C'est également le but d'un plan directeur communal qui vise à fixer des orientations pour les 10 à 15 années à venir.

Ces 15 dernières années notre commune a vu sa population augmenter de plus de 30%. Dans un avenir proche cet accroissement va se poursuivre avec la construction d'une centaine de nouveaux logements.

Afin que Chancy conserve son esprit et son caractère villageois et rural, il est indispensable de veiller à son développement harmonieux et structuré et à l'intégration réussie des nouveaux habitants.

La commune de Chancy a le privilège de pouvoir offrir à ses habitants et ses visiteurs des richesses naturelles remarquables : que se soit le vallon de La Laire, le bord du Rhône ou sa forêt (les bois de Chancy, qui est un des massifs forestiers principal du canton). Nous désirons naturellement non seulement préserver ces sites mais également les protéger et les mettre en valeur afin de permettre à nos communiens et aux promeneurs de les découvrir ou redécouvrir en les respectant.

Notre commune vient de recevoir le Label Cité de l'Energie. A l'avenir, il s'agira de poursuivre nos efforts dans le domaine des économies d'énergies et dans le sens du développement durable afin que les générations futures puissent continuer à vivre dans un environnement campagnard sain et profiter de ses richesses.

Ce document constitue un outil de référence et un fil conducteur pour guider les autorités communales dans leurs décisions pour la prochaine décennie afin de maîtriser le développement de notre territoire.

La réalisation de ce plan directeur communal fût un travail de longue haleine qui a nécessité de nombreuses heures de travail des différents intervenants. Nous tenons à remercier vivement le bureau Urbaplan, pilote de l'étude, ainsi que les bureaux CITEC et VIRIDIS. Nos chaleureux remerciements vont également à l'ensemble du Conseil municipal et particulièrement aux membres du groupe de travail mandaté pour ce projet.

René Gunter, maire Xavier Beuchat, adjoint Patrick Bouvier, adjoint

